



## Quand votre enfant ne peut-il pas aller à l'école?

- S'il est **malade**
- S'il présente des **symptômes de covid-19**
- S'il **attend les résultats de son test au covid-19\***
- S'il y a un **cas positif à la maison**
- S'il est **contact étroit** d'un cas positif
- S'il a voyagé dans une **zone rouge (dans certains cas)**



Dans chaque cas, contactez **votre médecin traitant**.

**En cas de test positif**, merci d'informer le PSE du résultat.

\*Sauf avis contraire de votre médecin traitant, votre enfant peut fréquenter l'école si un cohabitant attend le résultat de son test.

---

**En cas de contact avec un cas positif à l'école,**  
le service PSE vous informera de la marche à suivre.